

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	M2
Action 6 : renforcer notre qualité de vie	A6
Sport	525

Le Conseil Régional,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L4311-1 et suivants,

VU le règlement budgétaire et financier,

VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 décembre 2021,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires intervenu lors du Conseil régional des 21 et 22 octobre 2021,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités, civisme et égalité hommes femmes

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2022 d'une dotation de 580 000 € d'autorisations de programme et de 6 083 000 € d'autorisations d'engagement et de 380 000 € de crédits de paiement en investissement et 5 170 000 de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n° 525 "Sport",

APPROUVE

les termes du règlement d'intervention du dispositif d'aide "sport pour tous" - conventions avec les ligues et comités sportifs régionaux présenté en annexe 1,

APPROUVE

la convention annuelle type présentée en annexe 2,

AUTORISE

la Présidente à signer les conventions correspondantes avec les ligues ou comités régionaux,

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 40 000 € au titre des prestations de communication et d'hospitalité sur les évènements sportifs,

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, identifying the signatory as Christelle Morançais.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Printemps des Pays de la Loire

Abstentions : Groupe L'Ecologie Ensemble, Groupe Démocrates et progressistes

Les élus intéressés ne prennent pas part au vote.

REÇU le 20/12/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs